

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2799

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 35

À l'alinéa 38, substituer aux mots :

« sur la période régie par le »

les mots :

« pendant la prise en charge temporaire prévue au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.